## CENTRE FOR MEDIEVAL STUDIES

## FRENCH READING EXAMINATIONS – 19 April 2016

Translate both passages (including the titles) into good English. Do not provide alternative translations of any words or phrases.

Dictionaries MAY be used. NO PENCILS ALLOWED. TIME: 2.5 hours.

## 1. Les Heures de Jeanne du Peschin, dame de Giac

Le livre d'heures réalisé vers 1405-1410 pour Jeanne du Peschin, dame de Giac (Toronto, Royal Ontario Museum, ms. 997.158.14), est le plus ancien des manuscrits regroupés sous la dénomination « atelier du Maître de Rohan », d'où sont issus les deux enlumineurs principaux des célèbres *Grandes Heures de Rohan*. Il est à la base d'un réexamen du corpus et de la distinction entre un Maître de Giac et le Maître de Rohan proprement dit, d'une génération plus jeune et manifestement formé par le premier. Les *Heures de [la dame de] Giac* permettent de remonter aux sources [du style du Maître de Giac]. Elles montrent un artiste à ses débuts, mais à la personnalité déjà bien affirmée qui porte *in nuce* les accomplissements des années 1430 au service des princes d'Anjou.

Les *Heures de la dame de Giac* sont à l'usage de Rome comme souvent les livres d'heures de tradition provençale, mais leur cycle d'illustration des petites heures de la Vierge ou cycle de l'Enfance du Christ, qui ouvre le manuscrit, est de type résolument « français ». Cependant, les saints mis à l'honneur ne permettent pas une localisation précise, mais répondent à l'usage personnalisé de la commanditaire. [...] En plus du portrait de Jeanne du Peschin, ces caractéristiques révèlent un manuscrit copié et enluminé selon ses vœux. La réalisation de la totalité des images (64) fut confiée à un seul enlumineur, que nous nommons de ce fait le Maître de Giac.

## 2. « La maison de Satan ». Le hammâm en débat dans l'islam médiéval

Jusqu'au début du XXe siècle, toute ville digne de ce nom dans le monde musulman devait être pourvue d'au moins un établissement de bain public (hammâm). Très souvent, il était situé à proximité d'une mosquée. [...] Au Moyen Âge, les souverains comme les puissants pouvaient construire des bains publics pour le bénéfice de la collectivité : c'est ce que fit, par exemple, l'émir ayyûbide d'Alexandrie au XIIe siècle, afin de retenir les étudiants en sciences religieuses dans cette ville. Quant au mot arabe hammâm, il ne désigne rien d'autre que les thermes romains, car les musulmans ont hérité les bains publics des Romains ou, plus exactement, des Byzantins - ce qui n'est pas sans conséquences, comme on le verra plus loin. Malgré ses origines, qui auraient pu le condamner, le hammâm a au contraire survécu, et a même connu un véritable épanouissement dans l'ensemble du monde islamisé. Comme les anciens Romains, les musulmans ont édifié des bains partout. Et comme les bains ont été associés à la civilisation islamique, quand les Européens les ont redécouverts, ils les ont baptisés étrangement « bains maures » ou « bains turcs » montrant ainsi qu'ils en avaient oublié les origines européennes.

http://www.persee.fr/doc/rhr\_0035-1423\_2003\_num\_220\_4\_922

<sup>1.</sup> Extraits de : I. Villela-Petit, « Les Heures de Jeanne du Peschin, dame de Giac : Aux origines du Maître de Rohan », *Art de l'enluminure*, n° 34, septembre-novembre 2010, p. 2-63.

<sup>2.</sup> Benkheira Mohammed Hocine. « 'La maison de Satan'. Le hammâm en débat dans l'islam médiéval », *Revue de l'histoire des religions*, 220, n°4 (2003), pp. 391-443; doi : 10.3406/rhr.2003.922